



En partenariat avec

AVERE - AURA et le Syndicat d'Energies de la Haute-Loire,

Bernard SOUVIGNET, Président
et le **Conseil d'Administration** de l'Association des Maires
et des Présidents d'intercommunalité
de la Haute-Loire

vous invitent à assister à un atelier sur le thème :

« La mobilité électrique »

Animé par Aurore COMTE, responsable programme Advenir Formations AURA

Jeudi 10 février de 14h à 16h
Espace Lafayette - Hôtel du Département
1, place Monseigneur de Galard - 43000 Le Puy-en-Velay

Programme :

1. Informer sur les bénéfices de la mobilité électrique (pourquoi la mobilité électrique, quels sont les enjeux)
2. Former à la réglementation en vigueur (loi LOM, décret IRVE, VE dans les flottes de collectivités)
3. Le vocabulaire de la recharge, les types de prise, les puissances de bornes
4. Informer sur les ressources et des aides à disposition des collectivités
5. Quizz Interactif
6. Retours d'expérience d'autres collectivités (borne de charge à la demande, recharge 2 roues, flotte en auto partage etc...)

Objectif :

Donner les clefs aux élus pour avancer leurs réflexions et actions sur le thème de la mobilité électrique

Cet atelier est destiné aux élu(e)s, DGS, secrétaires de mairie, agents des collectivités.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, le nombre de places est limité :

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer par retour de mail votre participation à cette réunion à assodesmaires43@orange.fr ou nous renvoyer le coupon ci-joint à l'AMF 43 au plus tard le 8 février 2022.

Pour toute information : 04 71 07 41 98



COUPON RÉPONSE

« Mobilité électrique »

Nom Collectivité : _____

Nom – Prénom : _____ Qualité : _____

Sera accompagné(e) de, ou représenté(e) par :

Nom – Prénom : _____ Qualité : _____

Nom – Prénom : _____ Qualité : _____

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, le nombre de places est limité :

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer par retour de mail votre participation à cette réunion à assodesmaires43@orange.fr ou nous renvoyer le coupon ci-joint à l'AMF 43 au plus tard le 8 février 2022.

Pour toute information : 04 71 07 41 98